

L'agence européenne de sécurité des aliments critique les cages à lapins

Paris, le 09 janvier 2020 – **Aujourd'hui, l'Agence européenne de sécurité des aliments (EFSA) a publié trois rapports dans lesquels elle déclare que les cages conventionnelles ne permettent pas d'assurer le bien-être des lapins. Cages conventionnelles ou cages dites « aménagées », ces systèmes ne répondent ni aux besoins des lapins ni aux attentes des consommateurs et il est urgent d'investir dans de réels systèmes hors-cage (parcs collectifs, larges enclos au sol, systèmes en plein air...).**

L'EFSA critique les cages, une avancée de taille

C'est une avancée de taille ! CIWF se félicite de ce rapport de l'EFSA qui confirme ce que nous dénonçons depuis des années et appelle la Commission européenne à utiliser ces dernières preuves scientifiques pour enfin améliorer les conditions d'élevage des lapins en Europe.

Dans [le nouveau rapport](#), publié aujourd'hui, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) conclut que le bien-être des lapins est inférieur dans les cages conventionnelles, par rapport à d'autres systèmes. Pour les lapins adultes, le principal problème de bien-être est que leurs déplacements et liberté de mouvement sont très limités. L'EFSA conclut également que les systèmes biologiques sont généralement bons.

Cette étude fait suite à une demande du Parlement européen. En 2017, à la suite d'une campagne très suivie menée par CIWF, le Parlement européen avait appelé la Commission européenne à proposer une nouvelle législation avec des normes minimales pour les lapins d'élevage et a demandé à l'EFSA de produire cette étude scientifique.

Une cage, aménagée ou non, reste une cage

Qu'il s'agisse de cages conventionnelles ou de cages dites « aménagées » (cages plus grandes avec quelques aménagements), ces systèmes ne répondent ni aux besoins des lapins ni aux attentes des consommateurs et il est urgent d'investir dans de réels systèmes hors-cage (parcs collectifs, larges enclos au sol, systèmes en plein air...)

CIWF encourage les éleveurs/acteurs de la filière à prendre rapidement position et investir dans des systèmes plus respectueux du bien-être des lapins et capables de répondre aux attentes montantes des consommateurs.

Pour Léopoldine Charbonneaux, directrice de CIWF France : « Aujourd'hui, l'agence européenne de sécurité des aliments a rendu un avis scientifique, mettant en lumière le sort inacceptable des millions de lapins élevés en cages en Europe. Nous appelons la nouvelle Commission européenne à écouter les conseils de l'EFSA et à prendre des mesures pour mieux protéger les lapins. Il s'agit

notamment de proposer une nouvelle législation spécifique aux lapins, qui fait actuellement défaut. Ce serait une grande victoire, car les lapins sont la deuxième espèce la plus élevée dans l'UE en nombre d'animaux. »

CIWF demande également à la nouvelle Commission européenne d'interdire les cages pour tous les animaux, y compris les poules, les truies, les veaux, les canards et les oies, qui ne peuvent dans ces conditions exprimer leurs comportements naturels les plus élémentaires. La récente Initiative citoyenne Européenne portée par CIWF pour mettre fin aux cages, qui a abouti et recueilli plus d'1,6 million de signatures a clairement montré que les citoyens de l'UE se soucient profondément des animaux d'élevage et qu'ils veulent qu'ils sortent des cages. L'UE doit enfin faire preuve de leadership et faire quelque chose pour répondre aux préoccupations de ses citoyens. »

Informations complémentaires

L'élevage des lapins en cages est interdit ou limité dans plusieurs États membres de l'UE :

- Autriche, interdit pour les lapins élevés pour la viande (2012)
- Belgique, interdit pour les lapins de chair ou les femelles reproductrices (2025)
- Pays-Bas, interdiction des cages conventionnelles (2016)
- Allemagne, interdiction des cages conventionnelles (2024)

En Europe, plus de 300 millions d'animaux sont élevés en cages. L'initiative citoyenne européenne End the Cage Age, soutenue par plus de 170 ONG, a recueilli plus de 1,6 million de signatures et dépassé le seuil minimum dans 21 États membres de l'UE (sous réserve de validation). Pour plus d'informations, veuillez lire [notre rapport](#) sur l'élevage en cage en Europe.

Contact presse

Claire Hincelin – claire.hincelin@ciwf.fr / 01 79 97 70 53 - 06 26 07 55 43

A propos de CIWF

Créée en 1967 par un éleveur laitier en réaction à l'intensification de l'élevage, CIWF a pour mission d'encourager des pratiques d'élevage respectueuses du bien-être des animaux et de proposer des alternatives à l'élevage intensif, viables et durables. Son approche pluridisciplinaire met en évidence les liens étroits existants entre bien-être animal, santé publique, sécurité alimentaire et problématiques environnementales. CIWF accompagne les acteurs professionnels de la production à la distribution dans leurs démarches visant à améliorer le bien-être des animaux d'élevage, en leur offrant expertise technique et en valorisant leurs engagements concrets à travers ses Trophées Bien-être Animal. Plus d'informations : www.ciwf.fr et www.agrociwf.fr